

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs**

**Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 1<sup>er</sup> février 2018 à 19 h à l'hôtel de ville situé au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.**

**Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Sylvain Harvey, Normand Lamarche et Jean Sébastien Vaillancourt, conseillers, ainsi que mesdames Luce Lépine et Catherine Hamé-Mulcair, conseillères, formant quorum sous la présidence de madame Monique Monette Laroche, mairesse.**

**Est également présent Monsieur Jean-François René, directeur général.**

**Conformément à l'article 157 du Code municipal qui stipule « Malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoquée lorsque tous les membres du Conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté », les élus renoncent au délai de convocation de la séance extraordinaire du conseil municipal.**

**À 20 h 20, la mairesse déclare la séance ouverte.**

**Absent : Aucun**

Ordre du jour

- 1- Résolution pour mandater monsieur Jean-François René, directeur général et madame Jacqueline Laporte, directrice du Service de l'Environnement à représenter la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs à la Division des petites créances de la Cour du Québec relativement au dossier n° 700-32-033594-167
- 2- Période de questions
- 3- Levée de la séance extraordinaire

Une présentation est faite, puis une période de questions suit cette présentation.

**No 6265-02-18**  
Résolution pour  
mandater monsieur  
Jean-François  
René, directeur  
général et madame  
Jacqueline Laporte,  
directrice du  
Service de  
l'Environnement à  
représenter la  
Municipalité de  
Sainte-Anne-des-  
Lacs à la Division  
des petites  
créances de la  
Cour du Québec  
relativement au  
dossier n° 700-32-  
033594-167

Période  
de questions

Levée de la  
séance

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

De mandater monsieur Jean-François René, directeur général et madame Jacqueline Laporte, directrice du Service de l'Environnement à représenter la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs à la Division des petites créances de la Cour du Québec relativement au dossier n° 700-32-033594-167.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La séance extraordinaire prend fin à 20 h 25.

---

Monique Monette Laroche  
Mairesse

---

Jean-François René  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

Je, Monique Monette Laroche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.